



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 1 février 2016

Délibération n° 2016-0985

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Mise à disposition du Département du Rhône de l'immeuble de bureaux Le Sévigné situé 146, rue Pierre Corneille et de lots de copropriété dans l'immeuble situé 142, avenue de Saxe appartenant à la Métropole de Lyon

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 19 janvier 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 3 février 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Coulon, Mmes Crespy, Crozier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Grivel, Guillard, Guimet, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Llung), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Corsale (pouvoir à Mme Laval), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Gouverneyre (pouvoir à M. Colin), Hamelin (pouvoir à M. Compan), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 1 février 2016**Délibération n° 2016-0985**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Mise à disposition du Département du Rhône de l'immeuble de bureaux Le Sévigné situé 146, rue Pierre Corneille et de lots de copropriété dans l'immeuble situé 142, avenue de Saxe appartenant à la Métropole de Lyon**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 janvier 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Conformément à l'article L 3611-1 du code général des collectivités territoriales, le 16 janvier 2016, soit un an après la date de la première réunion du Conseil de la Métropole, cette dernière est devenue propriétaire de l'immeuble Le Sévigné situé au 146, rue Pierre Corneille à Lyon 3° et de lots de copropriété dans l'immeuble situé 142, avenue de Saxe à Lyon 3°, qui appartenaient au Département du Rhône.

Le Sévigné est un immeuble en pleine propriété d'une surface de 7 190 mètres carrés sur 8 niveaux.

Les bureaux en copropriété dans l'immeuble situé au 142, avenue de Saxe représentent une surface de 529 mètres carrés sur 3 niveaux.

L'ensemble de ces locaux est occupé par des services du Département du Rhône.

Les projets de convention de mise à disposition qui sont soumis au Conseil formalisent les engagements pris à la création de la Métropole de Lyon.

Ils prévoyaient, notamment, la mise à disposition gratuite des locaux précités, tant qu'ils s'avèreront nécessaires à l'accueil des services du Département pour l'exercice de ses compétences. Pendant toute la durée de son occupation, le Département prendra à sa charge les droits et obligations du propriétaire ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

DELIBERE

1° - Approuve les conventions de mise à disposition, au profit du Département du Rhône, de l'immeuble en pleine propriété Le Sévigné situé au 146, rue Pierre Corneille à Lyon 3° et des bureaux en copropriété dans l'immeuble situé 142, avenue de Saxe à Lyon 3°, tant que ces locaux s'avèreront nécessaires à l'accueil de ses services.

2° - Autorise monsieur le Président à signer lesdites conventions de mise à disposition.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 3 février 2016.